



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des troisième concours du CAPET ouverts au titre de la session 2024,
- Vu la proposition du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPET, section économie et gestion, option communication, organisation et gestion des ressources humaines, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Eric CAYOL
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

Mme Sophie CURIEN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
M. Sébastien KULEMANN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANCY-METZ

Académie de LILLE

Secrétaire générale

Mme Mélanie VUILLET
Professeure certifiée

Académie de GRENOBLE

Membres du jury

M. Abdelkader BENMOUFFOK
Professeur certifié

Académie de MONTPELLIER

M. Kévin BERNIER
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

Mme Cécile DENJEAN-NAVAILLES
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

Mme Virginie GELIN
Professeure certifiée

Académie de POITIERS

Mme Nelly GUASTAVINO
Professeure agrégée

Académie de TOULOUSE

M. Said IZIKI
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

Mme Candice LAFFITTE
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

M. Antoine LAMARRE
Professeur agrégé

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Laure REMY
Professeure agrégée

Académie de LILLE

Mme Samia TAPIE
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Sandra SYMPHOR
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de la MARTINIQUE

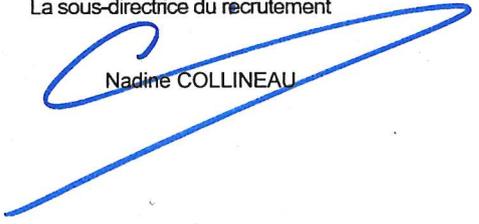
M. Lionel VIALLET
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de la MARTINIQUE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU